

## Cachez ces compétences que je ne saurais voir

Lors de la négociation sur les compétences complémentaires dans le réseau régional de France 3 du 17 octobre, les représentants du Snj et de la Cfdt sont violemment intervenus pour contester la reconnaissance des compétences éditoriales des documentalistes, monteurs, scriptes et assistants d'émission.

Une fois n'est pas coutume, la CGT, à nouveau mise en cause de façon malveillante, se permettra de faire quelques commentaires sur le tract du Snj autonome intitulé « Casse des métiers, la contamination », et les amalgames qu'il contient sur un sujet en débat dans cette négociation depuis plus de 6 mois.

Ainsi la reconnaissance des compétences éditoriales des PTA serait une prétention insupportable pour ces tenants de la « pureté » des métiers qui n'ont manifestement pas remarqué depuis des décennies que l'activité et l'emploi des PTA étaient systématiquement grignotés par l'élargissement des compétences techniques des journalistes.

La question n'est toutefois pas de rendre la pareille dans un donnant-donnant dangereux pour l'emploi et la qualité des émissions, mais de tenter de maîtriser, dans notre propre entreprise, l'impact de la transition numérique et des nouveaux usages délinéarisés.

La vision étroite plaçant d'un côté les journalistes, seuls producteurs de contenus éditoriaux et de l'autre des techniciens, dont la seule vocation serait de les mettre en forme, ne résiste plus à la réalité.

En quoi un/une monteur ne pourrait-il pas se voir reconnaître son savoir-faire quand il fabrique un tout-images, un « no coment » ou une rétro ? En quoi un/une documentaliste serait-il incapable de concevoir un dossier pour nos sites à partir de datas collectées sur le web et dans les archives qu'elle maîtrise parfaitement ?

Ces pratiques existent déjà. Il s'agissait dans cette négociation de les expertiser et de décider si l'on pouvait les pérenniser en les reconnaissant (y compris salarialement), ou pas.

Les métiers doivent naturellement évoluer. Tout le monde en convient. Et la CGT n'a pas l'intention de laisser aux seuls patrons la responsabilité de définir les contours de nos métiers de demain.

Pour cela, il faut pouvoir se libérer de certains partis pris, sortir des (im)postures, savoir changer de lunettes pour une vision plus large et plus complète de l'entreprise et de ses enjeux, sortir du corporatisme, cette maladie infantile du syndicalisme.

Paris, le 19 octobre 2016